

## CRITÈRES D'AGRÉMENT POUR LES PRATICIENS AGREES MAÎTRES DE STAGE DES UNIVERSITÉS (PAMSU)

CONDITIONS D'AGRÉMENT	MSU étudiant 2 <sup>e</sup> cycle	MSU étudiant 3° cycle SP1	MSU étudiant 3e cycle SP2	MSU étudiant 3 <sup>e</sup> cycle PFEA
PRÉREQUIS OBLIGATOIRE À TOUTE CANDIDATURE POUR DEVENIR MSU	<ul> <li>Le séminaire SIAMS 2         « Formation initiale des         MSU de 2º cycle » (2         jours)</li> <li>Ou le séminaire S2         « encadrement des         externes en médecine         générale »</li> <li>Ou S2 bis « encadrement         des externes par les MSU         de 3º cycle »</li> </ul>	<ul> <li>Le séminaire SIAMS 3 (ou SIAMS) « Formation initiale des MSU de 3º cycle » (3 jours)</li> <li>Ou le séminaire S1 « Initiation à la maîtrise de stage en 3º cycle de MG » (2 jours)</li> <li>Ou le séminaire S1-3 « Maîtrise de stage en 3º cycle de médecine générale. Les phases d'observation active et de supervision directe »</li> </ul>		Soit le séminaire S1  « Initiation à la maîtrise de stage en 3° cycle de MG » (2 jours)  Soit le séminaire S1-3  « Maîtrise de stage en 3° cycle de médecine générale. Les phases d'observation active et de supervision directe » (3 jours)
ANTÉRIORITÉ D'INSTALLATION ET/OU DE REMPLACEMENT OU ANTÉRIORITÉ PÉDAGOGIQUE	• 1 an d'installation	1 ans d'installation	Antériorité     pédagogique de 3     semestres en SP1	Antériorité pédagogique de 2 semestres en SP1
SÉMINAIRE S3 « LA SUPERVISION DIRECTE EN MAÎTRISE DE STAGE DE 3° CYCLE »		Validé ou à valider dans les 6 mois si seul le S1 a été réalisé		
SÉMINAIRE S4 « LA SUPERVISION INDIRECTE EN MAÎTRISE DE STAGE DE 3° CYCLE »		Validé ou à valider dans les 24 mois	Validé ou à valider dans les 6 mois	Validé ou à valider dans les 6 mois
FORMATION PFEA (PÔLE FEMME ENFANT EN AMBULATOIRE)				Validé ou à valider dans les 6 mois

CUMG/NG 21/11/2023